L'ANCIEN HOPITAL DE MARTIGNÉ-FERCHAUD

Depuis plusieurs décennies, le centre social situé rue De Gourden accueille bon nombre d'associations martignolaises. Cet immeuble, de bonne facture, a été construit il y a plus d'un siècle pour héberger et soigner les malades : il s'agit de l'ancien hôpital de Martigné-Ferchaud.

Bien avant que cet immeuble ne soit édifié, plusieurs personnalités ont eu un rôle déterminant pour la prise en charge des malades, notamment :

- Bonaventure Monnier, né à la Sillardière en Eancé le 9 mars 1757, veuf de Catherine Beautrays, décédé le 5 avril 1829 à son domicile de Martigné, à l'âge de 72 ans. Notaire, il a été maire de cette ville de 1815 à 1829.



Carte postale « L'hôpital », édition Drouard, 1908

- L'abbé René Rochefort, né au bourg de Miniac-sous-Bécherel le 25 mars 1782, décédé le 17 avril 1848 à Martigné-Ferchaud, à l'âge de 66 ans. Il a été curé de la paroisse de Martigné de 1821 à 1848.

- Rosalie Gisteau, née au Mottay en Eancé le 20 novembre 1794, décédée le 3 mars 1859 à son domicile, au bourg d'Eancé, à l'âge de 64 ans. Gérante de plusieurs propriétés, elle était la petite-fille de René Gisteau, premier maire d'Eancé.

La volonté de soulager les malades

Bonaventure Monnier légua à la Fabrique[1] de l'église de Martigné en 1826, par testament olographe, deux maisons avec jardin situées en haut de la rue Valaise afin « *de fonder une Communauté de religieuses pour instruire les filles pauvres et pour le soulagement des malades* ». Toutefois, ces maisons étaient grevées d'un usufruit en faveur de Jeanne Monnier, sa sœur. Après le décès de M. Monnier en 1829, l'exécution testamentaire fut appliquée par la Fabrique. Mais l'ordonnance royale du 23 mai 1830 interdisait aux Fabriques d'accepter les legs à titre onéreux et c'est donc au Bureau de Bienfaisance, ancêtre du Centre communal d'action sociale, que cette donation fut attribuée. Jeanne Monnier décéda le 13 juillet 1842 à Martigné ; le revenu des deux maisons tomba donc dans la caisse du Bureau de bienfaisance. Il ne restait plus qu'à réaliser les volontés de M. Monnier qui voulait transformer sa maison principale en Communauté de religieuses et la maison contiguë en hôpital.

[1] La Fabrique désigne les personnes (prêtres et laïcs appelés fabriciens ou marguilliers) chargées de l'administration des finances affectées à la construction et l'entretien d'une église ou d'une chapelle. Ce Conseil de fabrique est aujourd'hui remplacé par le Conseil paroissial pour les affaires économiques.

Le premier hôpital, rue Courbe

C'est là qu'intervient l'abbé Rochefort. Interprétant largement les intentions de M. Monnier, il acheta vers 1835, dans la rue Courbe, une maison et le vaste jardin qui en dépendait. Le tout payé sur les fonds légués par l'abbé Guillou, son prédécesseur. Puis il fit construire, dans ce jardin, un grand établissement pour religieuses avec classes et pensionnat[2]. La construction terminée vers 1842, l'abbé Rochefort accueillit trois religieuses de l'ordre de la Providence, congrégation fondée en 1806 à Ruillé-sur-Loir, dans la Sarthe. Peu de temps après, la maison-mère envoya une quatrième religieuse pour soigner les malades. Pour ce faire, six ou sept lits furent installés provisoirement dans la maison de la rue Courbe. C'est le début de l'hôpital voulu par M. Monnier. Le revenu des maisons léguées rue Valaise était versé aux religieuses par le Bureau de bienfaisance. Le curé Rochefort décéda en 1848. Il légua, par testament, l'établissement qu'il avait fondé à la Congrégation de Ruillé à condition que les sœurs de Martigné continuent de faire école et de soigner les malades.

L'hôpital de la rue Courbe a été ouvert pendant plus de cinq décennies. Durant cette période, il a vraisemblablement pris le nom d'hôpital Sainte-Marie selon la volonté de Rosalie Gisteau.

Fondation du nouvel hôpital

Cet hôpital de la rue Courbe fonctionnait donc depuis une quinzaine d'années quand survint un événement assez inattendu provenant d'Eancé.

En effet, Rosalie Gisteau, en son vivant propriétaire, fonda en quelque sorte le futur hôpital de la rue Valaise en léguant son immense fortune à la commune de Martigné, en ces termes de son testament reçu par Me Poirier, notaire à La Guerche, le 31 décembre 1855 : « *Je veux qu'un hospice ou un hôpital soit fondé et édifié dans la commune de Martigné-Ferchaud pour le soulagement des malades ou infirmes pauvres ou indigents de cette commune et ceux de la commune d'Eancé. Je désire que les malades ou infirmes pauvres ou indigents de la commune d'Eancé soient admis à cet hospice, en cas de concurrence, par préférence à ceux de la commune de Martigné-Ferchaud. Je désire que les pauvres de ces deux communes soient admis sans distinction à cet hospice en cas de maladie et qu'ils y reçoivent les bons soins, traitements et soulagements que nécessiteraient leur état et qu'ils ne pourraient se procurer chez eux ; qu'enfin ils y soient convenablement, attendu que mon intention est d'aider à les secourir et soulager autant que possible. Je désire que cet hospice soit établi dans des bâtiments vastes et bien aérés, avec jardin, cour. Pour la fondation de cet hôpital ou hospice et pour l'entretien et les dépenses des malades et infirmes qui y seront admis, ainsi que pour son administration, enfin pour sa construction ou acquisition et pour son existence, je donne et lègue à la commune de Martigné-Ferchaud tous mes biens, droits et valeurs, mobiliers et immobiliers, enfin tout ce que je posséderai au jour de mon décès, absolument tout ce qui composera ma succession. Je désire que cet hôpital porte le nom de Sainte-Marie et soit placé sous la protection et le patronage de la Sainte Vierge* ».

Rosalie Gisteau confirma, de son vivant, son legs testamentaire le 6 février 1858. Après son décès, il s'en suivit l'acceptation définitive par la commune de Martigné le 15 août 1860.

[2] Actuel collège Saint-Joseph.



Épitaphe de la tombe de Rosalie Gisteau dans le cimetière d'Eancé *: Elle fut la bienfaitrice de la paroisse par ses années et à sa mort par la fondation de l'hôpital Sainte-Marie de la ville de Martigné-Ferchaud. Priez Dieu pour elle.*

Les deux héritières indirectes de Rosalie Gisteau protestèrent contre la donation et engagèrent contre la commune de Martigné un procès qu'elles perdirent. Les biens donnés, d'une valeur estimée à 98 920 Francs, sont détaillés ci-après :

- Le DOMAINE du bourg d'Eancé (61 ares 20 centiares) comprenant bâtiments d'habitation et autres bâtiments, jardin et verger.
- Le CHAMP du Trait Saint-Jean (53 ares) près du domaine d'Eancé.
- La MÉTAIRIE du Breil d'Eancé et par extension sur Martigné (48 hectares 87 ares) comprenant bâtiments, jardins, vergers, prés, terres (exploitée par Joseph Guérin et Angélique Vierron).
- La FERME du Hec à Eancé (10 hectares 99 ares) comprenant bâtiments, jardins, vergers, prés, terres (exploitée par Michel Maussion).
- Une CLOSERIE nommée Le Tertre à Eancé (5 hectares 17 ares) comprenant bâtiments, jardins, vergers, prés, terres et cheptel (exploitée par Jeanne Chanteux, veuve Gérard).
- Une MAISON neuve du Mottay comprenant pièce principale avec chambre, cour, jardins.
- La FERME nommée Les Lionnières à Senonnes (11 hectares 76 ares) comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, vergers, prés, terres (exploitée par M. Cherruault et sa femme).
- Une FERME à Chelun et par extension sur La Rouaudière (2 hectares 78 ares 20 centiares) comprenant maison, appentis, étable, jardin, prés, terres, champs (exploitée par M. Pierre Harnoux).
- Une MAISON dans le bourg de Chelun (7 ares 50 centiares) comprenant bâtiment à étage, appentis, cour (louée à M. Suhard).

Construction d'un grand hôpital, rue Valaise

De nombreuses années se sont écoulées avant que le désir de Mlle Gisteau ne soit complètement exaucé ! L'hôpital Sainte-Marie de la rue Courbe est devenu légalement un établissement public avec le pouvoir de posséder et d'acquérir. C'est ainsi que, le 6 octobre 1893, le Bureau de bienfaisance a vendu à l'hôpital les biens légués par M. Monnier pour la somme de 10 000 Francs. Acte de Me Burel, notaire à Martigné, où il est bien précisé : « *cette aliénation a pour but l'agrandissement reconnu nécessaire de l'Hôpital de Martigné-Ferchaud* ». Cette vente a été acceptée par Raoul Rémi de Gourden[3], maire de Martigné et président de la commission administrative de l'hôpital.



Entrée principale de l'hôpital et habitat des religieuses, rue de Gourden, ancienne propriété de M. Monnier

L'emplacement de ce nouvel établissement fut donc décidé rue Valaise sur le terrain donné par M. Monnier. Des deux maisons léguées, une a été démolie courant 1894 par Georges Créhin, tâcheron et ouvrier terrassier domicilié à Martigné, pour faire place au pavillon actuel réservé aux malades et l'autre, toujours visible actuellement, a servi d'habitation aux religieuses.

Décidée en 1894, la construction de cet hôpital s'est achevée le 20 décembre 1898 pour un coût total de 31 650 Francs. M. de Gourden a rencontré beaucoup de difficultés avec l'architecte Auguste Carcain, de Rennes, ce qui provoqua un retard dans l'exécution des travaux. Trois entrepreneurs sont intervenus sur ce chantier : Jean Simon et Pierre Diais de Châteaubriant, Jean-Marie Guihard de Martigné-Ferchaud.





L'hôpital comprenait 20 lits répartis en deux grandes chambres, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, plus quatre chambres d'isolement. Photos 1965 (A.M. Martigné-Ferchaud)

Le 14 février 1901, la commission administrative s'est réunie à la mairie pour présenter le nouveau règlement intérieur. Cette assemblée présidée par le maire, en présence de Pierre Burel, Julien Houillot, Émile Richard, Théophile Gouesbet, Félix Jolys et Jean Bridel, avait sous ses ordres un receveur, en l'occurrence M. le percepteur, deux médecins, les docteurs Dayot et Prime, deux sœurs hospitalières, une servante et un infirmier. Le docteur Dayot était chargé du service des hommes et le docteur Prime du

[3] Raoul Rémi de Gourden, avocat près la cour d'appel de Rennes, domicilié au château du Breil, a été maire de Martigné-Ferchaud à l'âge de 30 ans, de 1892 à 1911, année de son décès.

service des femmes. En 1927, à la demande des religieuses, une pièce de leur habitation, située à l'étage, a été transformée en oratoire.

Hôpital militaire pendant la Grande guerre

Dès le début de la guerre 1914-1918, l'hôpital a été réquisitionné le 21 septembre 1914 et une convention a été signée le 15 novembre suivant par le directeur du Service de santé de la 10e région militaire avec la Commission administrative. Cet hôpital militaire temporaire, comprenant 30 lits, a cessé son activité le 22 janvier 1918 par décision du sous-secrétaire d'État du Service de santé militaire.



Carte-photo prise derrière l'hôpital en 1914 ou 1915.
Entouré de soldats, le docteur Joseph Dayot porte un tablier blanc.
Les 2 enfants sont : Raymond Brunet, futur abbé, et Louise Gautier

Durant ces années, 114 soldats malades ou blessés y ont été hébergés. Parmi eux, deux sont décédés des suites de leurs blessures :

- Francis Leprêtre, originaire de l'Eure, soldat au 115e R.I., décédé le 28/09/1914 ;
- Mathurin Faget, originaire de l'Aude, soldat au 22e R.I. coloniale, décédé le 21/10/1915.

En juin 1915, les 30 lits étaient occupés. Cette date correspond à l'offensive en Artois (9 mai au 16 juin 1915) où les pertes de l'armée française s'élevèrent à plus de 100 000 hommes.

Vers une nouvelle structure, rue Jean-Moulin

À partir de 1950, la commission administrative avait décidé d'agrandir et de moderniser le bâtiment actuel en le surélevant d'un étage. L'administration de la santé s'y était opposée. Quinze ans plus tard, l'étude chiffrée pour une extension sur place à 45 lits n'a pas abouti. Les structures existantes n'étant plus adaptées, le choix de s'orienter vers une nouvelle formule d'accueil a été adopté. L'hôpital a fermé ses portes le 18 juin 1973, année de l'ouverture du foyer-logement des Loriettes, rue Jean Moulin. Les religieuses de Ruillé, âgées, ont fait partie des résidents de ce nouveau foyer avant de rejoindre leur maison mère dans la Sarthe.

En 1975, l'ancien hôpital a retrouvé une nouvelle vie en accueillant tout d'abord le Club des anciens, agréé en janvier 1973.

Le Cercle d'Histoire du Pays Martignolais
novembre 2013

Sources : archives municipales ; bulletins paroissiaux et communaux ; cartes postales collection Marcel Guiheneuc ; dessin Philippe Jolys ; livre « Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918 » de François Olier et de Jean-Luc Quénec'hdu, Ysec Editions 2008 ; site SGA Mémoire des Hommes ; encyclopédie Internet Wikipedia.